

DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES  LE CANNET DES MAURES J.L.L.	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">083-218300317-20180321-2018_finBP_2103-AU</div> Accusé certifié exécutoire <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Réception par le préfet : 22/03/2018 Affichage : 22/03/2018 </div> <div style="text-align: right;">Le Maire</div> 
Séance n° 02 CM 21/03/2018	

Extrait registre des délib_CM_210318

MAIRIE : LE CANNET DES MAURES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 27	Présents : 21	Pouvoirs : 5	Votants : 26
---	----------------------	---------------------	---------------------

L'an deux mille dix-huit le 21 mars 2018 à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Le Cagnet des Maures, dûment convoqué le 14 mars, s'est réuni, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Jean-Luc LONGOUR, Maire**.

ADJOINTS PRESENTS					
A. DEL PIA	MT. MONTANOLA	C. MORETTI	P. MARTOS	V. VESCOVI	S. BLAYAC

CONSEILLERS PRESENTS						
Ph. GAUBERT	A. HERIN	D. BERTRAND	J. DEGOUVE	R. BAILE	G. DEBOVE	P. RAFFAELLI
JP. GROSSO	J. AGNELLO	D. MENARD	D. CAPPÀ	C. BOTRINI	C. DUDON	C. BERNARD

ABSENTS EXCUSES	/
ABSENTS (pouvoirs)	R. SPINOSA pouvoir à M. J. DEGOUVE M. THIREAU pouvoir à MT. MONTANOLA A. SAUTRON pouvoir à D. CAPPÀ C. MARIOTTINI pouvoir à A. DEL PIA L. MAILLARD pouvoir à V. VESCOVI
ABSENTS NON EXCUSE	A. FABRE

AUTRES PARTICIPANTS
M. ARANCIBIA – Directeur Général des Services
E. GARCIA – Directeur Pôle Finances & Développement économique – Tourisme & Patrimoine
JL. RAVIOLA – Directeur Services Techniques

Nomenclature 7.1

Objet : [2018/finBP/210318] Note de présentation brève et synthétique des budgets primitifs 2018

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
Disponible en mairie sur demande, elle sera également mise en ligne sur le site internet de la Ville.

Principaux ratios

Population totale (colonne h du recensement INSEE) au 01.01.2018	4417
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	124

DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES  J.L.L.	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 083-218300317-20180321-2018_finBP_2103-AU Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 22/03/2018 Affichage : 22/03/2018 Le Maire 
Séance n° 02 CM 21/03/2018	

Extrait registre des délib_CM_210318

Informations financières - ratios	Valeurs (en euros)	Moyennes** nationales de la strate (en euros)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 253.02*	862.00
Produit des impositions directes/population	528.01	470.00
Recettes réelles de fonctionnement /population	1 305.85	1 047.00
Dépenses d'équipement brut/population	262.89	258.00
Encours de dette/population	349.46	842.00
DGF/population	52.34	178.00

* 1 167.82 € si l'on soustrait les charges de personnel des budgets annexes (eau / assainissement / CCAS)

** Source : DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux - opérations réelles ; INSEE (population totale en 2015) ; calculs DGCL – ouvrage « Les collectivités locales en chiffres 2017 ».

Montants des budgets 2018 consolidés

	Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	5 837 216,70	5 837 216,70	3 950 358,72	3 950 358,72	9 787 575,42	9 787 575,42
Budget annexe de l'Eau potable	852 552,32	852 552,32	505 223,30	505 223,30	1 357 775,62	1 357 775,62
Budget annexe de l'assainissement	705 319,02	705 319,02	319 396,12	319 396,12	1 024 715,14	1 024 715,14
Budget annexe du lotissement du Portaret	1 101 486,70	1 101 486,70	1 078 777,04	1 078 777,04	2 180 263,74	2 180 263,74
TOTAL	8 496 574,74	8 496 574,74	5 853 755,18	5 853 755,18	14 350 329,92	14 350 329,92

Les orientations et priorités du budget 2018

Les budgets primitifs de la commune ont été établis avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De limiter la pression fiscale en maintenant les taux des impôts locaux.
- De contenir la dette pour reconstituer des marges de manœuvre;
- De soutenir l'investissement public local. En 2018, la commune investira près de 2 788 921 € (Restes à réaliser 2017 compris) sur le budget principal 472 182 € et 134 394 € sur les budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement.

DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES  LE CANNET DES MAURES J.L.L.	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 083-218300317-20180321-2018_finBP_2103-AU Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 22/03/2018 Affichage : 22/03/2018 Le Maire 
Séance n° 02 CM 21/03/2018	

Extrait registre des délib_CM_210318

[Présentation des budgets primitifs 2018](#)

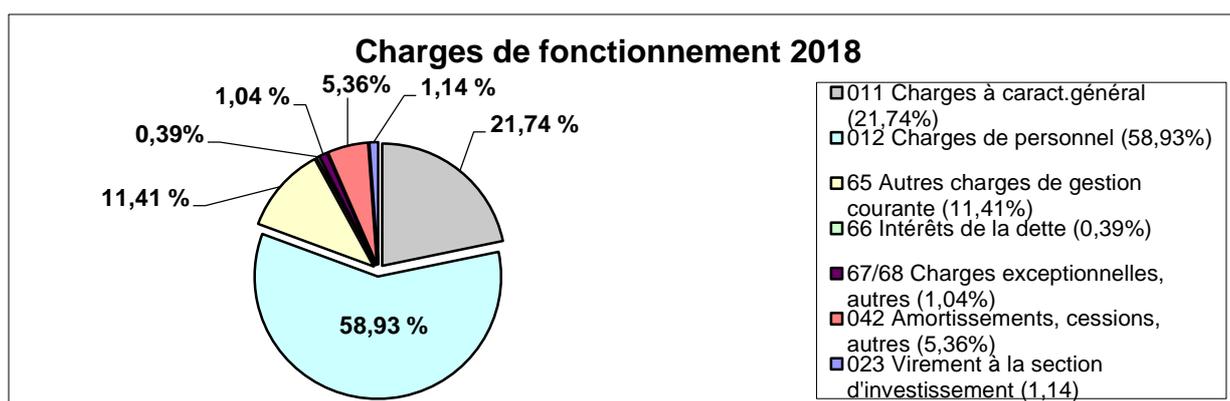
BUGDET PRINCIPAL

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 5 837 216.70 € en dépenses et recettes soit un budget en augmentation de 0.22 % par rapport à celui de 2017 (5 824 202 €).

A – Dépenses de fonctionnement par chapitre

Chapitre	Libellé	Budget 2017	Budget 2018	Variation
011	Charges à caractère général (21,74%)	1 309 789,00	1 269 254,00	-40 535,00
012	Charges de personnel (58,93%)	3 400 000,00	3 440 000,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante (11,41%)	684 782,00	665 782,00	-19 000,00
66	Intérêts de la dette (0,39%)	36 442,95	22 620,54	-13 822,41
67	Charges exceptionnelles, provision (1,04%)	5 500,00	60 491,29	54 991,29
042	Amortissements, cessions, autres (5,36%)	297 907,44	312 644,83	14 737,39
023	Virement à la section d'investissement (1,14)	89 780,61	66 424,04	-23 356,57
Total		5 824 202,00	5 837 216,70	13 014,70



- Les charges à caractère général baissent de - 3.09 % (chapitre 011)
- Les charges de personnel représentent le poste le plus important des dépenses de fonctionnement : 58.93% mais 54.89 % en tenant compte des remboursements sur les rémunérations. Ce poste est en augmentation de +1.18 % du fait principalement du glissement vieillesse-technicité.
- Les charges de gestion courantes sont en baisse de -2.77 %. Il faut souligner que la participation au S.D.I.S. (Service départemental d'Incendie et de Secours) augmente de 17 491 € (135 273 €). La participation au syndicat mixte de l'Argens de 14 667 € n'est pas inscrite au budget 2018 du fait du transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) à la communauté de communes Cœur du Var. En contrepartie, l'allocation compensatrice versée chaque année par la CCCV liée à la fiscalité économique baissera d'autant.

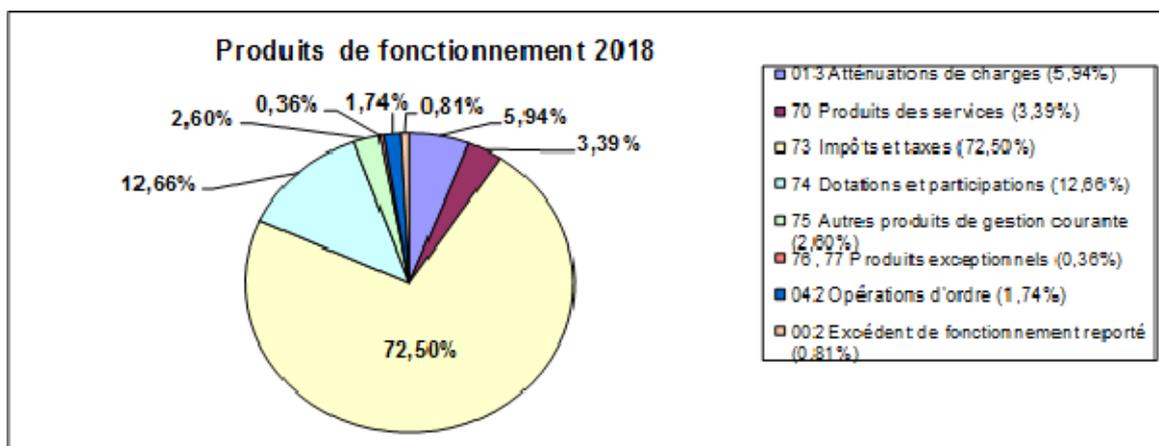
DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES  LE CANNET DES MAURES J.L.L.	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 083-218300317-20180321-2018_finBP_2103-AU
	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 22/03/2018 Affichage : 22/03/2018
	Le Maire 
Séance n° 02 CM 21/03/2018	

Extrait registre des délib. CM_210318

- Les intérêts de la dette diminuent de 38 % en 2018 du fait du désendettement de la commune.
- Une provision d'un montant de 47 491.29 € est inscrite au budget 2018 du fait du risque de non recouvrement d'une créance liée à une astreinte d'urbanisme.

Chapitre	Libellé	Budget 2017	Budget 2018	Variation
013	Recettes liées au personnel (5,94%)	372 392,08	346 815,00	-25 577,08
70	Produits des services (3,39%)	174 588,43	197 675,00	23 086,57
73	Impôts et taxes (72,50%)	4 224 025,00	4 231 922,00	7 897,00
74	Dotations et participations (12,66%)	701 279,00	739 207,00	37 928,00
75	Autres produits de gestion courante (2,60%)	132 850,00	151 559,41	18 709,41
76, 77	Produits exceptionnels (0,36%)	3 010,00	21 109,00	18 099,00
042	Opérations d'ordre – amortissement subventions (1,74%)	101 438,00	101 438,00	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté (0,81%)	114 619,49	47 491,29	-67 128,20
Total		5 824 202,00	5 837 216,70	13 014,70

B – Recettes de fonctionnement par chapitre



- Les impôts locaux et taxes représentent 72.50 % des recettes de fonctionnement. Les taux des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) ne seront pas augmentés en 2018.
- Il est à noter que la dotation globale de fonctionnement est stabilisée en 2018 après 4 années consécutives de baisse. Pour rappel, de 2013 à 2017, la diminution cumulée de la DGF s'établit à 1 516 000 €. Ces baisses de DGF n'ont pas été compensées par une hausse des taux des impôts locaux qui aurait pu être décidée de +2.26%, +7.46 %, +6.53 % et + 3.66 % en 2014, 2015, 2016 et 2017.
- Il faut aussi souligner le changement de politique de l'Etat, en matière de contrats aidés, qui se traduit en 2017 par des participations en diminution de plus de 30 000 €. En 2018, ce changement de politique en matière de contrats aidés pèse fortement sur les finances communales.
- La taxe additionnelle aux droits d'enregistrement liée aux mutations foncières reste dynamique (180 000 € prévus au budget 2018)

DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES  LE CANNET DES MAURES J.L.L.	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 083-218300317-20180321-2018_finBP_2103-AU Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 22/03/2018 Affichage : 22/03/2018 Le Maire 
Séance n° 02 CM 21/03/2018	

Extrait registre des délib_CM_210318

Evolution des taux de fiscalité locale de 2012 à 2018

Taux	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux Taxe d'habitation	16,97%	16,97%	16,97%	16,97%	16,97%	16,97%	16,97%
Taux Foncier bâti	15,64%	15,64%	15,64%	15,64%	15,64%	16,72%	16,72%
Taux Foncier non bâti	82,10%	82,10%	82,10%	82,10%	82,10%	82,10%	82,10%

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 3 950 358.72 € (Restes à réaliser 2017 intégrés).

A – Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget 2017	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles 2018	Restes à réaliser 2017 + propositions nouvelles
10	Dégrèvement taxes d'urbanisme	10 000,00		5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	136 500,00			
16	Remboursement capital dette	1 081 000,00		1 055 000,00	1 055 000,00
20	Etudes, logiciels	196 460,79	139 740,52	102 500,00	242 240,52
204	Subventions d'équipement	24 100,00	12 000,00	3 000,00	15 000,00
21	Dépenses d'équipement	2 774 705,70	1 588 594,86	939 641,34	2 528 236,20
23	Autres dépenses d'équipement	3 444,00	3 444,00		3 444,00
27	Prêts rénovation façades	8 000,00		0,00	0,00
040/041	Amortissements, intégration études	101 438,00		101 438,00	101 438,00
Total :		4 335 648,49	1 743 779,38	2 206 579,34	3 950 358,72

- Sur les 1 055 000 € de remboursement du capital de la dette, il est prévu le remboursement de l'emprunt court terme, prêt relais de 1 000 000 € contracté dans l'attente de la vente du terrain « Cannet Santé ».
- En tenant compte des restes à réaliser 2017, les prévisions de dépenses d'équipement en 2018 s'établissent à 2 788 921 €.
- La commune s'efforce de maintenir un certain niveau d'équipement pour le bien-être des cannetois. De plus, ces dépenses contribuent au soutien de l'économie locale.

Les **principaux projets** de l'année 2018 sont les suivants :

DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES  LE CANNET DES MAURES J.L.L.	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;">083-218300317-20180321-2018_finBP_2103-AU</div> Accusé certifié exécutoire <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;">Réception par le préfet : 22/03/2018 Affichage : 22/03/2018</div> <p style="text-align: right;">Le Maire</p> 
Séance n° 02 CM 21/03/2018	

Extrait registre des délib_CM_210318

Objet dépenses	Propositions 2017
Hôtel de ville : mobilier + signalétique	11 500
Ecoles : travaux + matériels	46 050
Médiathèque : changement moquette RDC	41 000
Rénovation halte-garderie	10 000
Petit Foyer : rénovation intérieure + menuiseries + climatisation	32 000
Salle du Recoux : matériels son et lumière et travaux	11 200
Parc Magnanerie : pose pare-soleil	6 000
Aire de jeux du Recoux : modules exercices ; nouvelle structure de jeu aire Frédéric Mistral (Reports 10 000 €)	28 000
Construction WC gare	40 000
Tennis : changement éclairage	6 000
Brasserie : changement des climatisations et adoucisseur	9 000
Halle marchande : Maîtrise d'œuvre / CSPS / BT...	50 000
Diagnostic amiante bâtiments	4 000
Acquisitions foncières diverses ; régularisations de voirie	20 000
Matériel pour formation secours et sécurité	1 500
Matériels informatiques et logiciels	28 100
Matériels incendie, sécurité (lances incendie, etc.) et armement police	8 000
Garage : extension pont élévateur	5 000
Véhicule police municipale	15 000
Batteries véhicules électriques	5 700
Poly benne Maxity utilitaire voirie	50 000
Outillages, matériels services techniques	15 000
2 récupérateurs d'eau square mistral et Parc Pellegrin	11 000
Renouvellement éléments podium festivités	10 000
Géolocalisation réseau Eclairage Public	35 000
Etudes d'urbanisme et modifications documents d'urbanisme (révision PLU) (20 000 de reports)	45 000
Subventions d'équipement rénovation façades (12 000 € de reports)	3 000
Plantations (objectif 3ème fleur)	25 000
Forage jardins familiaux	20 000
Vieux Cannet: parking + wc (Reports: 82 600 €)	44 400
Travaux voirie 2018	300 000
Mobilier urbain, panneaux, signalétique	31 500
Poteaux incendie	10 000
Eclairage public : candélabres	12 491
Extension réseau d'électricité par ERDF	43 000

DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES  LE CANNET DES MAURES J.L.L. Séance n° 02 CM 21/03/2018	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 083-218300317-20180321-2018_finBP_2103-AU Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 22/03/2018 Affichage : 22/03/2018 Le Maire 
---	--

Extrait registre des délib_CM_210318

B – Recettes d'investissement par chapitre

Chapitre	Libellé	Budget 2017	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles 2018	Restes à réaliser 2017 + propositions nouvelles
13	Subventions d'investissement	681 521,00	202 771,16	100 000,00	302 771,16
16	Emprunts	452 187,71		235 000,00	235 000,00
10	FCTVA, taxes d'urbanisme,	295 000,00		335 000,00	325 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	551 136,19		415 646,15	415 646,15
165	Dépôts et cautionnements	5 000,00		5 000,00	5 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	1 000 000,00		1 110 000,00	1 110 000,00
001	Excédent d'investissement 2016	961 115,54		1 177 872,54	1 177 872,54
040/021	Amortissements, Virement de la section de fonctionnement	387 688,02		379 068,87	379 068,87
27	Prêt à la rénovation des façades	2 000,00		0,00	0,00
		4 335 648,46	202 771,16	3 757 587,56	3 950 358,72

- Concernant les recettes d'investissement, la commune a sollicité l'Etat et le Département en vue d'obtenir **des aides financières** pour la construction des « Terrasses de la Gare », bâtiment multi usages, dont la construction devrait démarrer début 2019. Toutefois, ces subventions ne seront inscrites au budget qu'après notification de l'obtention. Les 100 000 € inscrits en propositions nouvelles portent sur la subvention accordée par Le Département au titre de la rénovation du bâtiment Giono (Ex Greta).
- Il est également prévu la **vente de terrains** communaux pour 1 110 000 € dont celui qui recevra le bâtiment « Cannel Santé » en 2018 où seront regroupés les professionnels de la santé.
- Nous retrouvons en recettes d'investissement, **l'excédent d'investissement 2017** d'un montant de 1 177 872,54 € ainsi qu'une part de **l'excédent de fonctionnement 2017** de 415 646,15 €.

BUGDETS ANNEXES

➤ Budget annexe de l'eau Potable

- Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes à 852 552 € et 505 223 € respectivement en section de fonctionnement et en section d'investissement.
- Le capital restant dû de la dette est de 24 227,91 € au 01/01/2018.
- Les dépenses d'équipement nouvelles 2018 s'établissent à 238 182,74 €. Elles portent sur les opérations suivantes :

Objet	Propositions 2018
Etudes diverses	5 000,00 €
Matériels d'exploitation	50 000,00 €
Extension et réfection de réseaux	183 182,74 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT :	238 182,74 €

DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES  LE CANNET DES MAURES J.L.L.	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;">083-218300317-20180321-2018_finBP_2103-AU</div> Accusé certifié exécutoire <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;">Réception par le préfet : 22/03/2018 Affichage : 22/03/2018</div> Le Maire 
Séance n° 02 CM 21/03/2018	

Extrait registre des délib_CM_210318

➤ **Budget annexe de l'assainissement**

- Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes à **1 024 715.14 €** dont **705 319.02 €** et **319 396.12 €** en section de fonctionnement et en section d'investissement.
- La redevance de l'eau et l'abonnement seraient revalorisés en 2018 en vue de dégager des marges de manœuvre pour améliorer et étendre le réseau d'assainissement sur la commune.
- Le capital restant dû de la dette est de **1 735 320.14 €** au 01/01/2018.
- Les dépenses d'équipement nouvelles 2018 s'établissent à 59 393.71 €. Elles portent sur les opérations suivantes :

Objet	Propositions 2018
Matériels d'exploitation	20 000,00 €
Extension et réfection de réseaux	39 393.71 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT :	59 393.71 €

➤ **Budget annexe du lotissement du Portaret**

- Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes à **2 180 263.74 €** : 1 101 486.70 € et 1 078 777.04 € respectivement en section de fonctionnement et en section d'investissement.
- Le capital restant dû de la dette est de 700 000 € au 01/01/2018. Le prêt relais de 700 000 € sera remboursé en 2018.
- Le budget 2018 prévoit la vente de 6 lots aménagés et de la parcelle F1739 à aménager pour 980 000 € H.T.
- Le budget sera clôturé en 2018 en excédent de 18 709.66 € lequel sera reversé au budget principal.

[Effectifs de la collectivité au 01/01/2018](#)

Les effectifs pourvus sont de 90 agents détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Femmes	Hommes	Total
Contractuels	6	6	12
Contrats aidés	1	2	3
Titulaires	35	40	75
Total	42	48	90

[Niveau d'endettement](#)

L'état de la dette

Le capital restant dû de la dette de la commune (budget principal) au 01/01/2018 est de 1 522 257.38 €. L'annuité de la dette en 2018 sera de 1 069 795.18 € dont 1 049 188.44 € de remboursement du capital. Rappelons que dans cette prévision de 1 049 188.44 €, est compris le remboursement du prêt relais de 1 000 000 € qui interviendra en 2018.

<p>DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES</p> 	<p>Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur</p> <p>083-218300317-20180321-2018_finBP_2103-AU</p> <p>Accusé certifié exécutoire</p> <p>Réception par le préfet : 22/03/2018 Affichage : 22/03/2018</p> <p>Le Maire</p>
<p>J.L.L.</p>	
<p>Séance n° 02 CM 21/03/2018</p>	<p><i>Extrait registre des délib_CM_210318</i></p>

Le tableau ci-après porte sur l'amortissement du capital restant dû de 2017 à 2030.



Le capital restant dû ci-dessus, est exprimé par référence au 1^{er} janvier de chaque année.